

Le Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de la Montagne et de l'Escalade est le 1^{er} comité de France avec plus de 5 000 licenciés

Sa mission est de promouvoir les disciplines de la fédération et de soutenir le développement des clubs, du loisir à la compétition pour les activités de montagne et d'escalade.

Il est organisé autour d'un Comité Directeur composé de vingt membres élus qui représentent les clubs, pour quatre ans (une olympiade). Celui-ci désigne ensuite son bureau (président, secrétaire, trésorier) qui gère le quotidien de l'association.

Trois salariés appliquent la politique décidée par les élus bénévoles.

Intitulé du poste	Assistant(e) Technique Fédéral(e) Agent de développement
Nature de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - CDD à temps complet jusqu'au 30 juin 2018 avec possibilité d'embauche en CDI en fin de contrat - Poste à pourvoir immédiatement
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> - BEES escalade, DE escalade, - Permis B + véhicule personnel, <p>Connaissances informatiques de base : traitement de texte, tableur, messagerie, internet...</p>
Spécificités poste	<ul style="list-style-type: none"> - Poste basé à La Mulatière (69 350) avec des déplacements, - Temps de travail : forfait annuel de 1 575 heures + journée de solidarité - Travail le dimanche (18 maximum par an)
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement escalade dans un ou plusieurs clubs FFME du département et de la métropole (séances régulières et/ou stages ponctuels), - Intervention sur les évènements organisés par le Comité (compétitions, rassemblements, challenges..), - Participation à l'encadrement de stages diplômants FFME (passeports, initiateurs, ouvreur, moniteurs) ou de stages qualifiants, - Ouverture de voies (en SAE, en clubs et en compétitions), - Aide à l'encadrement de l'équipe départementale d'escalade, - Tâches administratives (budget des opérations), - Rangement et suivi du matériel technique (gestion des EPI...), - Equipement, ré-équipement, suivi des sites naturels du département

Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en équipe, - Polyvalence et esprit d'initiative, - Sens pédagogique et capacité de communication, - Rigueur, fiabilité, curiosité - Connaissance du fonctionnement de la Fédération, des associations, - Connaissance du département (ou des clubs) du Rhône et de la Métropole de Lyon, - Esprit club,
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> - Convention Collective Nationale du Sport, - 1 655,26 € brut mensuel (SMC groupe 3), - Frais de déplacement 0,35€ par km au départ du comité, - Participation de 10€ aux frais téléphoniques par mois,
Contact	<p>Corinne Soudan info@ffme69.fr FFME Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon 2, rue Stéphane Déchant 69350 LA MULATIERE 04 78 51 66 89 www.ffme69.fr</p>
Date limite de dépôt de candidature	31 octobre 2017

Vous nous rejoignez : pourquoi ?
Merci de formuler vos motivations accompagnées d'un CV